



DU 31 MARS AU 01 AVRIL 2018

OBJECTIF GLISSE !

Le décor est grandiose... Les pistes aussi belles que bien préparées...
A l'infini des 650 kms des Portes du Soleil accessibles depuis CHÂTEL, les accros du FUN y découvriront les pentes et les bosses, les autres le plaisir de l'évasion et de la sécurité... Tout cela au milieu des grands sapins de cette « FANTASTIQUE MONTAGNE ».



Ce prix ne comprend pas :

- *Le petit déjeuner du jour de départ
- *Le déjeuner du jour de départ
- *Le diner du jour de retour
- *Les boissons
- *Les entrées éventuelles des temps libres
- *Les dépenses personnelles
- *L'assurance assistance (voyage + ski) + 11 €
- *Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « CE PRIX COMPREND »

Programme :

SAMEDI 31 MARS 2018

- *Départ au 2 Zone Artisanale de La Croisette, 88340 LE VAL D'AJOL à 4h30
- *Prise en charge possible à FOUGEROLLES à 04h45 et à LUXEUIL à 05h00
- *Arrivée à CHÂTEL vers 10h30, ski ou temps libre
- *Repas du soir à 19h00 puis logement, soirée libre

DIMANCHE 01 AVRIL 2018

- *Ski ou journée libre jusqu'à 17h00
- *Départ pour retour dans les Vosges à 17h15
- *Arrivée au Val D' Ajol prévue vers 24h00

Ce prix comprend :

- *Le transport en autocar de tourisme
- *1 logement collectif en auberge de jeunesse
- *1 diner
- *1 petit déjeuner
- *1 déjeuner (panier pique-nique)
- *Forfait 2 jours ski « CHÂTEL »

Modalités :

- *Carte d'identité en cours de validité obligatoire pour passage par la Suisse
- *Les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable
- *Les mineurs non accompagnés de leurs parents devront être munis d'une autorisation de sortie du territoire pour le passage par la Suisse
- *Le séjour pourrait être annulé s'il y a moins de 25 participants ou si le niveau d'enneigement est insuffisant
- *Les inscriptions sont limitées et prise dans l'ordre d'arrivée du bulletin réponse et du règlement
- *Une majoration de 10 € par personne pourra être demandée si les réservations sont effectuées à la dernière semaine avant le départ
- *Les chèques vacances ANCV sont acceptés
- *Toute réservation vaut acceptation des conditions de séjour collectif
- * Remise marcheur ou skieur de plus de 75 ans : - 50euro

Coupon réponse à retourner avec votre règlement à

Mme COVAL Marie-Jo
Ski Club St Loup / Semouse
221 Le Ruisseau des Ecuisses
70800 BOULGNEY

(Chèque à l'ordre de
VANÇON VOYAGES)

Madame, Monsieur : Adresse :

N° de téléphone :

Je réserve : places pour le séjour Ski CHÂTEL du 31 mars au 01 avril 2018.

Nb de places Adultes/Enfants x 175 euro =

Nb assurance assistance voyage et ski x 11 euro =

Vous trouverez ci-joint un chèque d'un montant de libellé au nom de Vançon Voyages.

Je tiens compte du fait qu'aucune réservation ne sera prise en compte si le règlement n'est pas joint.

A Le Signature :